

# Horaires Cut-off

## SG France

# 1. Cut-off | SG France: horaires limites de réception des remises clientèles

- J est la date d'exécution pour les paiements

- J est la date de règlement pour les encaissements

Produit	Périmètre	Devise	Délai maximum d'anticipation	Date limite de remise	Horaire du cut-off	Date d'exécution	Date de règlement	Commentaire
<b>Virement SEPA ordinaire</b>	SG vers Conf	EUR	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+1	
	SG vers SG	EUR	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J	
<b>Virement SEPA accéléré</b>	SG vers SG&Conf	EUR	60jcal	J	<b>10:00</b>	J	J	
<b>Virement de Trésorerie Européen</b>	SG vers Conf	EUR	5jouv	J	<b>15:30</b>	J	J	- Tout ordre à émettre valeur jour pour un montant supérieur ou égal à 700 millions doit faire l'objet d'une annonce préalable du client au plus tard à J-1 - Tout ordre à émettre en valeur jour (J) et supérieur à 30 millions doit être annoncé par le client au plus tard à 13h30 pour un traitement à J.
	SG vers SG	EUR	5jouv	J	<b>16:00</b>	J	J	- Tout ordre à émettre valeur jour pour un montant supérieur ou égal à 700 millions doit faire l'objet d'une annonce préalable du client au plus tard à J-1 - Tout ordre à émettre en valeur jour (J) et supérieur à 30 millions doit être annoncé par le client au plus tard à 13h30 pour un traitement à J.
<b>Virement international ordinaire</b>	SG vers SG&Conf	EUR	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+1	Le virement international ordinaire en EUR est exécuté le jour de réception avec un règlement au bénéficiaire au plus tôt à J+1.
	SG vers SG&Conf	Toutes devises	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+2	Le virement international ordinaire est exécuté le jour de réception avec un règlement au bénéficiaire au plus tôt à J+2
<b>Virement international urgent ou de trésorerie</b>	SG vers SG&Conf	EUR	60jcal	J	<b>14:00</b>	J	J	sans change
		CAD	60jcal	J	<b>15:00</b>	J	J	sans change
		CHF	60jcal	J	<b>09:00</b>	J	J	sans change
		GBP	60jcal	J	<b>12:30</b>	J	J	sans change
		USD	60jcal	J	<b>15:00</b>	J	J	sans change
		AED	60jcal	J	<b>09:00</b>	J	J+1	sans change
		AUD	60jcal	J	<b>13:30</b>	J	J+1	sans change
		BGN	60jcal	J	<b>15:00</b>	J	J+2	sans change
		BHD	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+2	sans change

Produit	Périmètre	Devise	Délai maximum d'anticipation	Date limite de remise	Horaire du cut-off	Date d'exécution	Date de règlement	Commentaire
<b>Virement international urgent ou de trésorerie (suite)</b>	SG vers SG&Conf (suite)	CNY	60jcal	J	<b>12:30</b>	J	J+1	sans change
		CZK	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+1	sans change
		DKK	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+1	sans change
		HKD	60jcal	J	<b>12:30</b>	J	J+1	sans change
		HRK	60jcal	J	<b>09:00</b>	J	J+1	sans change
		HUF	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+1	sans change
		ILS	60jcal	J	<b>09:00</b>	J	J+1	sans change
		INR	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+2	sans change
		JPY	60jcal	J	<b>13:30</b>	J	J+1	sans change
		MAD	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+2	sans change
		MXN	60jcal	J	<b>15:00</b>	J	j	sans change
		NOK	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+1	sans change
		NZD	60jcal	J	<b>13:30</b>	J	J+1	sans change
		PLN	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+1	sans change
		QAR	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+2	sans change
		RON	60jcal	J	<b>13:30</b>	J	J+1	sans change
		RSD	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+2	sans change
		RUB	60jcal	J	<b>13:30</b>	J	J+1	sans change
		SAR	60jcal	J	<b>09:00</b>	J	J+1	sans change
		SEK	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+1	sans change
		SGD	60jcal	J	<b>10:00</b>	J	J+1	sans change
		THB	60jcal	J	<b>09:00</b>	J	J+1	sans change
		TND	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+2	sans change
TRY	60jcal	J	<b>16:00</b>	J	J+1	sans change		
ZAR	60jcal	J	<b>15:00</b>	J	J+1	sans change		

Produit	Périmètre	Devise	Délai maximum d'anticipation	Date limite de remise	Horaire du cut-off	Date d'exécution	Date de règlement	Commentaire
<b>FAE (VCOM) avec mobilisation</b>	SG vers SG&Conf	EUR	31jcal	J-1	<b>15:00</b>	J	N/A	Règlement à date d'échéance communiquée par le donneur d'ordre
<b>FAE (VCOM) sans mobilisation</b>	SG vers SG&Conf	EUR	120jcal	J-1	<b>15:00</b>	J	N/A	Règlement à date d'échéance communiquée par le donneur d'ordre
<b>Bon à payer LCR/BOR</b>	SG vers SG&Conf	EUR	N/A	J-1	<b>15:15</b>	J	J+1	
<b>Remise de SDD Core FRST, OOF</b>	SG vers SG&Conf	EUR	120jcal	J-2	<b>15:45</b>	N/A	J	
<b>Remise de SDD Core RCUR</b>	SG vers SG&Conf	EUR	120jcal	J-2	<b>15:45</b>	N/A	J	
<b>Remise de SDD B2B</b>	SG vers SG&Conf	EUR	120jcal	J-2	<b>16:30</b>	N/A	J	
<b>Remise de LCR/BOR</b>	SG vers SG&Conf	EUR	365jcal	J-5	<b>13:15</b>	N/A	J	Le délai d'anticipation d'une remise sur les effets est de 365 jours calendaires. En cas de remise à l'escompte le délai ne doit pas excéder 90 j ouvrés
<b>Chèque à émettre (chèque sécurité)</b>	SG vers SG&Conf	EUR	N/A	J-1	<b>15:00</b>	N/A	J	Produits de sécurisation
<b>Chèques à rapprocher (vérichèque)</b>	SG vers SG&Conf	EUR	N/A	J	<b>19:00</b>	N/A	J	Produits de sécurisation

## 2. Cut-off | SG France: horaires de récupération du reporting

Le reporting est constitué et mis à votre disposition aux jours et heures indiqués ci-dessous.

Vous pouvez les récupérer à toute heure, 7 jours sur 7.

Nature	Mise à disposition
<b>Relevé de Compte Société Générale France</b>	À 3h du matin, le lendemain de la comptabilisation (du mercredi au samedi, mise à disposition du relevé de la veille, mardi matin: relevé des écritures du samedi et du lundi).
<b>Relevé de compte hors Société Générale France</b>	7 jours sur 7, du lundi au dimanche, 13 fois par jour, aux heures suivantes, dès que la banque qui détient vos comptes a transmis l'information à SG Paris: 00h00, 01h45, 03h00, 06h00, 07h00, 08h45, 09h45, 10h45, 11h45, 12h30, 13h45, 16h15, 18h15
<b>Relevé de Compte Société Générale France après nivellement (dans le cadre d'une Centralisation de Trésorerie Domestique)</b>	Après réception des relevés de tous les comptes inclus dans la CTD et calcul des nivellements, soit vers 01h15.
<b>Relevé de Compte après nivellement (tous comptes France et Etranger), dans le cadre d'une Centralisation de Trésorerie Internationale</b>	Après réception des relevés de tous les comptes inclus dans la Centralisation de Trésorerie et calcul des nivellements, soit vers 03h45, (ou 7h45 pour les CTI incluant les USA).
<b>Relevé intraday (Comptes Société Générale France)</b>	Du lundi au samedi, 12 fois par jour, aux heures suivantes, si le compte a enregistré de nouvelles opérations depuis la précédente vacation 6h25, 7h20, 8h35, 9h30, 10h40, 11h35, 12h25, 12h50, 13h50, 14h05, 14h40, 15h40, 16h40, 17h35, 18h20, 19h35, 20h25
<b>Relevé intraday (Comptes hors Société Générale France)</b>	7 jours sur 7, du lundi au dimanche, 46 fois par jour (toutes les ~30mn), aux heures suivantes, dès que la banque qui détient vos comptes a transmis l'information à SG Paris: 00h10, 00h45, 01h15, 01h55, 02h30, 03h05, 03h40, 04h15, 04h45, 05h15, 05h45, 06h15, 06h45, 07h15, 07h45, 08h15, 08h50, 09h25, 10h00, 10h45, 11h10, 11h50, 12h10, 12h45, 13h10, 13h45, 14h10, 14h35, 15h05, 15h45, 16h10, 16h35, 17h05, 17h50, 18h15, 18h45, 19h15, 19h50, 20h15, 20h45, 21h15, 21h45, 22h15, 22h45, 23h15, 23h45.
<b>Relevé de compte dématérialisé (RCD)</b>	Mensuelle ou trimestrielle
<b>Relevé de virement SEPA rejeté et de coordonnées bancaires modifiées (cfonb240)</b>	3 fois par jour: à 10h30, 16h et 18h30, le jour de leur réception et traitement par Société Générale; sur périodicité Quotidienne: 18h30.
<b>Relevé de virement SEPA rejeté et de coordonnées bancaires modifiées (camt.054)</b>	3 fois par jour: à 10h30, 16h et 18h30, le jour de leur réception et traitement par Société Générale; sur périodicité Quotidienne: 18h30.
<b>Relevé de FAE à échéance</b>	Dès le traitement des FAE par Société Générale, soit vers 11h30, 16h00 ou 21h15.
<b>Relevé de virement reçu (cfonb240)</b>	4 fois par jour: à 5h15, 10h45, 15h15 et 19h15 le jour de leur réception et traitement par Société Générale; sur périodicité Quotidienne: 19h15.
<b>Relevé de virement reçu (camt.054)</b>	7 fois par jour: à 7h45, 9h45, 11h45, 14h, 17h35, 19h45 et 21h45 le jour de leur réception et traitement par Société Générale; sur périodicité Quotidienne: 21h45.
<b>Relevé de prélèvement SEPA domicilié (prélèvement à payer) (cfonb240)</b>	4 fois par jour: à 9h45, 14h00, 17h35 et 21h00, le jour de leur réception et traitement par Société Générale, avec un maximum de 5 jours avant la date d'échéance; sur périodicité Quotidienne: 21h.

Nature	Mise à disposition
<b>Relevé de prélèvement SEPA domicilié (prélèvement à payer) (camt.054)</b>	7 fois par jour : à 7 h 45, 9 h 45, 11 h 45, 14 h 00, 17 h 35, 19 h 45 et 21 h 45, le jour de leur réception et traitement par Société Générale, avec un maximum de 5 jours avant la date d'échéance ; sur périodicité Quotidienne: 21 h 45.
<b>Relevé de prélèvement SEPA impayé (cfonb240)</b>	3 fois par jour : à 10 h 30, 16 h et 18 h 30 le jour de leur réception et traitement par Société Générale ; sur périodicité Quotidienne: 18 h 30.
<b>Relevé de prélèvement SEPA impayé (camt.054)</b>	3 fois par jour : à 10 h 30, 16 h et 18 h 30 le jour de leur réception et traitement par Société Générale ; sur périodicité Quotidienne: 18 h 30.
<b>Relevé de prélèvement SEPA impayé représenté</b>	Du lundi au vendredi: Journalier: 17 h 45 Plusieurs fois par jour: 14 h 45 et 17 h 45
<b>Avis de crédit de virements SEPA rejetés</b>	1 fois par jour: à 22 h 30
<b>Avis de débit de prélèvement SEPA impayés</b>	1 fois par jour: à 22 h 30
<b>Avis de prise en charge des remises de virements et de prélèvements acquis en XML</b>	Après réception du fichier et de votre accord (EBICS T) et dès le traitement de la remise par Société Générale.
<b>Relevé de LCR/BOR domicilié (LCR/BOR à payer)</b>	À 19 h 30, 5 jours ouvrés avant la date de règlement des effets.
<b>Relevé de LCR/BOR impayé</b>	À 18 h 00, le jour de leur réception et traitement par Société Générale.
<b>Relevé de LCR/BOR à échéance</b>	Une vacation à 21 h 15
<b>Relevé de chèque présenté au paiement</b>	4 fois par jour à 10 h 20, 15 h 35, 17 h 10, et 18 h 55, le jour de réception et traitement des Images Chèques par Société Générale
<b>Bénéficiaire de chèque présenté au paiement (Sogestel Infochèque) Chèque en attente de paiement (Vérichèque ou Chèque sécurité)</b>	2 fois par jour, vers 6 h 00, 14 h 30
<b>Relevé de chèque remis à l'encaissement</b>	6 fois par jour à 8 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 18 h 50, 19 h 30 et 19 h 45, le jour de comptabilisation par Société Générale des remises de chèques à l'encaissement.
<b>Relevé de chèque impayé reçu</b>	2 fois par jour : à 11 h 45 et 15 h 45, le jour de réception et traitement des rejets d'Images Chèques par Société Générale.
<b>Relevé de coordonnées bancaires modifiées</b>	2 fois par jour : à 10 h 30 et 17 h 30, le jour de leur réception et traitement par Société Générale.
<b>Avis de mobilité bancaire</b>	Tous les jours en fin de journée
<b>Relevé de Gestion Informatique (RGI)</b>	Tous les jours à 5 h 00
<b>Mise à Disposition des fichiers des Impayés (MDI)</b>	Du lundi au vendredi 14 h 00
<b>Liste d'ACception (LAC)</b>	Le 10 du mois: Liste d'ACception (LAC) réduite: 15 h 30, toutes les autres LAC: 14 h 30
<b>Liste d'OPposition (LOP)</b>	Tous les jours à 15 h 30